



Comité Régional des Services de Transport

HAUTE-MARNE

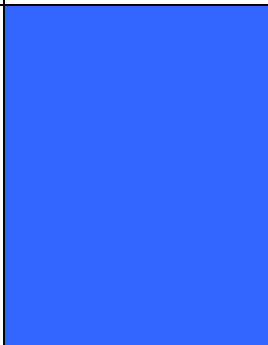
RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du 18 Septembre 2018 à 18h30
Salle des Fêtes de Joinville

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.66.85



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Haute-Marne sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

La présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

Madame Christine GUILLEMY, Vice-présidente de la Région Grand Est et Présidente du COREST Haute-Marne, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Présentation des orientations générales de la politique des transports

Madame GUILLEMY présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est, en soulignant l'importance du budget consacré au transport et la priorité que la Région accorde aux mobilités.

Elle revient ensuite sur les actualités du transport régional avec la poursuite des travaux relatifs au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) auxquels contribuent et peuvent encore contribuer un certain nombre de participants au COREST.

Elle souligne également le développement des interconnexions et de l'intermodalité avec les transports scolaires et interurbains depuis la reprise par la Région Grand Est de cette compétence au 1^{er} janvier 2017.

Concernant le TER, Madame GUILLEMY rappelle l'importance de l'information des usagers en cas de situation perturbée et les efforts entrepris par la Région en lien avec SNCF Mobilités pour développer et fiabiliser l'information.

Elle réaffirme également la volonté du Conseil régional Grand Est de mettre en concurrence une partie de son réseau par le biais d'une expérimentation dès que les conditions réglementaires et techniques seront réunies pour le faire.

Madame GUILLEMY revient également sur des événements ayant un impact sur le territoire du COREST, avec la suspension de la desserte TGV de Chalindrey en raison de travaux en gare de Lyon Part Dieu. La réaction des élus de la Région Grand Est a permis la reconstitution en urgence d'une offre TER entre Nancy et Dijon, constituée de deux allers-retours desservant Culmont-Chalindrey.

Madame GUILLEMY évoque la mise en place d'une desserte à vocation touristique Paris – Vittel - Contrexéville empruntant la ligne 4 d'avril à novembre 2019 en précisant que des partenariats avec le site de Bourbonne-les-Bains resteraient à développer dans ce cadre.

Enfin Madame GUILLEMY relève l'importance pour la Région, du site de Chalindrey auquel une charge de travail croissante est confiée, compte tenu des compétences présentes au technicentre et de la bonne situation géographique du nœud ferroviaire de Culmont-Chalindrey.

1. Vie des lignes régionales (plan de fiabilisation, point de conjoncture des lignes régionales)

Monsieur Léonard GIRAUD présente le plan de fiabilisation des circulations sur la ligne 4, les bilans de régularité du 1^{er} semestre 2018, de trafic 2017 et des suppressions de

circulation des lignes TER ferroviaires comprises dans le COREST de la Haute-Marne lors des 6 premiers mois de 2018. Madame Dominique LAGARDE, présente ensuite ces données sur les lignes TER routières de Haute-Marne.

Monsieur GIRAUD précise que le rétablissement du niveau de qualité sur la ligne devrait prendre plusieurs mois.

Les interventions des participants au COREST :

- Monsieur Sébastien CHEVRY, Secrétaire du secteur CGT Cheminots Troyes-Chaumont, considère qu'il manque une réserve à Troyes ou Chalindrey et estime nécessaire de procéder à la taille des arbres qui relève de la compétence de SNCF Réseau. Il précise que ce sujet a fait l'objet en interne d'un bulletin de service. Il ajoute que l'objectif de régularité devrait être à 100%, mais qu'il y a surtout besoin de constance sur cette ligne.
Il regrette que la production continue d'être pénalisée par des descentes tardives des rames en provenance du Technicentre Est Européen de l'Ourcq et que les sommes investies dans l'information aux voyageurs ne le soient pas prioritairement dans les moyens de production et le matériel.
 - Monsieur GIRAUD précise que l'élagage est intégré à un plan d'ensemble de traitement de la végétation. Il souligne les progrès déjà réalisés en termes de suppressions de trains, et estime qu'un objectif de 90% à moyen terme est atteignable, notamment en raison du travail effectué avec le Technicentre Est Européen. Il considère, par ailleurs, que les investissements liés à l'installation d'une station-service pour réaliser les pleins de gasoil à Troyes permettront de réduire le nombre de pannes.
 - Monsieur Florian WEYER rappelle que la Région Grand Est investit également fortement pour améliorer la qualité de services sur la ligne 4, avec l'acquisition complémentaire de 5 Coradia Liner décidée en 2017 pour un montant de 70 M€, qui permettra d'augmenter la disponibilité du parc de matériel roulant.
- Monsieur Jean POUILLY attire l'attention des participants sur une difficulté récurrente des voyageurs à Vesoul pour obtenir un billet pour Paris en raison d'une forte fréquentation des trains qui sont affichés complets. Il précise que cette mésaventure lui est arrivée en mars 2018, alors que le train qu'il souhaitait prendre disposait en réalité de places disponibles.
 - Monsieur GIRAUD rappelle que l'objectif est de remplir les trains et aucunement de dissuader des voyageurs d'utiliser ce mode de transport. Il reconnaît que pour assurer au mieux le plan de transport, certains trains ont été proposés en composition matériel réduite, ce qui a diminué d'autant le nombre de places disponibles. Il propose de répertorier les exemples de dysfonctionnements pour une meilleure compréhension ce qui s'est passé et y apporter une solution.
 - Madame LAGARDE précise que la réservation des places à bord des trains de la ligne 4 n'est plus possible.
- Monsieur Christophe HENRY regrette la disparition du système de réservation et souligne qu'encore le samedi précédent le train qu'il devait prendre était rempli au maximum. Il craint que cette suppression ne pose problème pour les touristes Sud-Coréens qui empruntent les trains de la ligne 4 par groupe de plusieurs dizaines de personnes.

- Madame GUILLEMY rappelle qu'il existe par ailleurs des demandes de suppression du système de réservation de la part d'abonnés quotidiennement plus particulièrement entre Troyes et Paris.
- Monsieur Christophe HORIET demande pourquoi les limitations temporaires de vitesse à 140 km/h pour les Coradia Liner en raison de problèmes de freins n'ont pas été levées au fur et à mesure du passage des rames en atelier. Il s'interroge sur la capacité d'intervention de la Région en vue d'obtenir que les trains du TER Grand Est ne soient pas relégués derrière les trains de banlieue en cas de retard. Enfin il souhaite savoir pourquoi il n'y a pas davantage de matériel Corail avec des locomotives BB 26000 sur la ligne Vallée de la Marne pour libérer du matériel Coradia Liner pour la ligne 4 afin d'assurer le transports des usagers de ces deux lignes dans de meilleures conditions. Il regrette également que 2 rames AGC BiBi aient été louées à Ile de France alors qu'elles seraient utiles en Région Grand Est.
 - Monsieur GIRAUD rappelle que c'est l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire, délivrant les autorisations de circulation sur le réseau ferroviaire en France, qui a demandé que l'ensemble des trains soient traités avant toute levée de la limitation de vitesse. Il rappelle également que la règle sur le réseau impose que la priorité soit donnée au train qui respecte effectivement son horaire de circulation, ce qui conduit parfois les trains TER Grand Est à passer derrière des Transilien qui circulent à l'heure.
 - Madame GUILLEMY précise qu'il existe un véritable problème d'engorgement en Ile de France, qui ne se limite pas au ferroviaire et qui nécessite de repenser différemment l'aménagement du territoire ainsi que les financements pour l'accompagner.
 - Monsieur WEYER souligne que la location des AGC BiBi était prévue avant de connaître les problèmes de fiabilité sur les Coradia Liner. Il souligne néanmoins qu'à la demande du Président Jean ROTTNER, la Région et TER Grand Est ont pu bénéficier d'une priorité sur les changements de garniture de freins des Coradia Liner, ce qui a limité l'opération à 2 semaines.
- Monsieur Eric MARECHAL exprime son incompréhension quant à la fourniture des données de régularité auparavant exprimées à 10mn et dorénavant à 5 mn. Il souhaite également savoir si les données présentées tiennent compte de la période de grève.
 - Monsieur GIRAUD, répond qu'effectivement les périodes de mouvements sociaux sont neutralisés et que les données correspondent aux éléments contractualisés avec la Région Grand Est qui demande notamment des taux de régularité exprimés à 5 minutes.
- Monsieur HORIET s'interroge sur l'impact de la suppression de l'accompagnement systématique entre Châlons-en-Champagne et Saint-Dizier.
- Monsieur Arnaud LAGNET considère que la baisse de fréquentation sur la ligne 10 correspond en fait à une diminution du nombre de voyages payants qui sont la conséquence de l'impossibilité d'acheter un billet dans un guichet dans de nombreuses gares, qui s'ajoute à l'absence de contrôleurs dans les trains.
 - Monsieur GIRAUD souligne que SNCF recherche des solutions nouvelles pour assurer la vente de billets, notamment dans les gares où la fréquentation ne justifie pas le maintien d'un guichet, en trouvant un bon compromis entre le coût du service et son utilisation.

- Madame Delphine ANDRIEUX regrette la fermeture régulière du guichet de la gare de Joinville et souligne que si la nouvelle tarification Grand Est est attractive, encore faudrait-il qu'elle soit accompagnée de possibilités effectives de voyager notamment le week-end où le service est réduit. Elle informe de l'impossibilité d'acheter des titres de transports de Joinville à Paris en passant par la ligne 4 en dehors du guichet.
 - Madame LAGARDE prend bonne note de ce problème et s'assurera du suivi de cette affaire.
- Monsieur Patrick VARNEY s'interroge sur les motifs de l'absence de fiches horaires dans certaines gares.
 - Monsieur GIRAUD souligne que la tendance nationale est à la suppression des fiches horaires papiers dans une logique de réduction de l'utilisation de cette ressource. Il restera tout de même un affichage horaire dans les différentes haltes ferroviaires et les fiches sont accessibles en version numérique sur le site TER Grand Est.

2. Travaux sur le réseau ferroviaire (chantiers 2018 – 2019 et projets gare)

Monsieur Patrick KERGUIGNAS pour SNCF Réseau présente ensuite les travaux réalisés cette année, les travaux à réaliser en 2018 et 2019.

Les interventions des participants au COREST :

- Madame GUILLEMY regrette vivement le besoin de reprendre les travaux d'étanchéité du viaduc qui avaient été correctement réalisés il y a 2 ans. Elle souligne la nécessité de travailler à un dispositif de substitution équivalent à ce qui avait été fait en 2016 et qui avait globalement donné satisfaction.
- Monsieur HENRY s'interroge sur les travaux d'accessibilité de la gare de Chaumont en s'inquiétant d'un possible raccourcissement des quais et du remplacement d'une marquise par 6 abris quais de petite taille. Il demande si le projet initial ne comprenait pas une marquise et si le nombre d'abris ne risque pas d'être insuffisant.
 - Monsieur Eric WITTENMEYER répond que le sujet sera étudié et qu'une réponse sera apportée ultérieurement.
 - Réponse apportée après le COREST : La suppression de la marquise était bien prévue dans le projet de mise en accessibilité de la gare de Chaumont.
- Monsieur Patrick VARNEY souhaite savoir si la gare de Langres sera mise en accessibilité.
 - Monsieur BALLANFAT précise que dans l'agenda d'accessibilité programmée de la Région, la gare de Langres n'a pas été retenue parmi les points d'arrêts prioritaires, conformément aux critères de choix édictés par l'Etat.

3. Evolution de l'offre de transport

- **Bilan SA 2018**
- **Principales évolutions au SA 2019**

- **Perspectives SA 2020**

La Région présente le bilan des modifications de desserte au service annuel de 2018 ainsi que les évolutions pour le service annuel de 2019, ainsi que les perspectives pour 2020 notamment.

Monsieur WEYER souligne notamment que la refonte horaire 2019 a été mise en œuvre suite à la suspension des dessertes TGV qui concerne notamment le sud de la Lorraine et la Haute-Marne. Il précise que la Région Grand Est s'est organisée avec TER Grand Est pour pouvoir assurer 2 allers-retours entre Nancy et Dijon financés par SNCF Voyages pour le service annuel 2019.

Les interventions des participants au COREST :

- Monsieur Stéphane BUSSOLINI, souhaite savoir si les trains Nancy / Dijon pourrait desservir Merrey.
 - Monsieur BALLANFAT précise que les 2 allers retours Nancy / Dijon desserviront Neufchâteau et Culmont-Chalindrey, comme le faisait le TGV.
- Madame Pascale KREBS, Conseillère régionale, s'interroge sur le devenir de la desserte de Saint-Dizier, une fois que les travaux, qui conduisent actuellement à la suppression de 2 allers-retours quotidiens avec Paris, seront terminés. Elle estime qu'il est regrettable que les travaux d'accessibilité de la gare de Saint-Dizier ne puissent pas se dérouler en même temps que les travaux du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM).
 - Monsieur WEYER précise que la desserte de la ligne Vallée de la Marne fait l'objet d'un COREST spécifique et que les réponses aux questions relatives à ce sujet pourront y être apportées lors de la réunion du COREST Vallée de la Marne prévu dans les semaines à venir.
 - Madame GUILLEMY fait part de l'expérience de Chaumont en termes de travaux dans et autour de la gare en précisant qu'ils ont été réalisés de façon différée : les travaux du PEM en 2013 – 2014, l'aménagement du bâtiment de la gare en 2016 – 2017 et la mise en accessibilité de la gare en 2018. Ces travaux, dont la maîtrise d'ouvrage relève d'acteurs différents, ne peuvent pas toujours être effectués simultanément.
- Monsieur VARNEY regrette qu'il n'y ait pas eu de réunion du groupe de travail ligne 4 / ligne 10 avant ce COREST, car cette réunion aurait permis de relever les problèmes liés au SA 2019 qui concernent le sud Haut-Marnais. Il précise que les liaisons TER Dijon / Nancy ne répondent pas pleinement aux besoins des Haut-Marnais puisqu'il n'est toujours pas possible de rejoindre Nancy avant le début d'après-midi et donc d'effectuer un aller-retour quotidien vers la Lorraine. Il estime préjudiciable que ces nouvelles liaisons occasionnent davantage de ruptures de charge à Culmont-Chalindrey qu'auparavant de / vers Dijon.
 - Monsieur WEYER souligne que le projet horaire du SA 2019 a dû être construit dans un délai très contraint, du fait de l'annonce tardive par SNCF de la suppression des TGV, et qu'il n'était pas possible de mener un travail en commun avec la Région Bourgogne Franche Comté dans ces conditions.
 - Madame GUILLEMY souhaite que la Région Bourgogne Franche Comté s'associe aux groupes de travail mis en place par la Région Grand Est.

- Madame Danièle PINGUE, qui doit se rendre régulièrement à Paris le samedi au départ de Vesoul regrette la suppression du premier train de Mulhouse qui circule tous les jours sauf le samedi. Elle souhaite qu'un travail soit mené entre les Régions Bourgogne Franche Comté et Grand Est pour améliorer le service et s'interroge sur le mode de gestion des voyages organisés et des réservations par les voyageurs maintenant que la ligne est passée sous le giron du TER.
- Madame ANDRIEUX ainsi que Madame Claudine MAIGNOT alertent les participants du COREST sur les difficultés rencontrées par des étudiants notamment pour se rendre à Reims depuis Joinville faute d'horaires et de fréquences adaptées.
 - Monsieur WEYER estime que le travail engagé sur la généralisation du cadencement en Champagne-Ardenne doit permettre de proposer un nombre plus important de trains pour un coût maîtrisé.
 - Madame GUILLEMY rappelle qu'il existe une forte contrainte budgétaire qui touche également le secteur des transports et souligne que malgré ce contexte la Région Grand Est travaille à des améliorations de l'offre TER.
- Monsieur HENRY s'interroge sur la desserte de la gare de Vendeuvre-sur-Barse par les trains qui circulent avec deux rames.
 - Monsieur WEYER souligne qu'une étude a été lancée par SNCF Réseau en vue du rallongement des quais à Vendeuvre et rappelle qu'il appartient à SNCF Mobilités de trouver des solutions adaptées en attendant le résultat des études et la mobilisation d'investissement le cas échéant.

3. Points spécifiques au COREST

- **Investissements Régionaux**
- **Système d'Information Multimodal : VITICI**
- **Inscriptions en ligne**

La Région précise que le présent relevé de conclusions ainsi que la présentation seront mis en ligne sur le site de la Région Grand Est. Elle signale également qu'il est important de penser à s'inscrire en ligne pour la prochaine réunion du COREST qui devrait se tenir à la fin du 1^{er} semestre 2019.

- Monsieur MARECHAL alerte les participants sur l'absence de panneau d'affichage en gare de Langres. Seuls subsistent ceux qui sont placés sur les quais depuis les travaux en gare.
 - Monsieur GIRAUD répond que ce dossier sera traité et suivi par Madame LAGARDE.
- Monsieur HORIET s'inquiète de la mise en place d'un nouveau règlement à bord des trains qui ne permettrait plus aux contrôleurs de délivrer des titres de transport comme actuellement.
 - Monsieur Nicolas BRAUD précise que le sujet est en cours d'instruction, mais que rien n'a encore été mis en œuvre.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame GUILLEMY remercie les participants et clôt la réunion.

ANNEXE

Liste des présents/excusés du COREST Haute-Marne (selon la liste d'émargement)

Présidence du COREST :

Mme. Christine GUILLEMY, Présidente du COREST Haute-Marne, Maire de Chaumont et Présidente de la Communauté d'agglomération de Chaumont

Elus et leurs représentants :

Mme. Pascale KREBS, Conseillère régionale Grand Est
M. Philippe BOSSOIS, Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise
M. Jean-Marie JOURDE, Maire de Bologne
Mme Claudine MAIGROT, Maire-adjointe de Joinville
M. Fabien MAITRE, Collaborateur de M. Bruno SIDO, Sénateur de Haute-Marne
Mme. Marie-Christine SIMONNET, Collaboratrice de M. Charles GUENE, Sénateur de Haute-Marne
M. Julien VIDAL, Directeur de cabinet de M. Béragère ABBA, Députée de Haute-Marne
M. Mickaël ANCELOT, Directeur Mobilité de l'Agglomération de Chaumont

Associations et usagers :

Mme. Christine VIOLIER, CESER Grand Est
Mme. Stéphanie MALLARME, CESER Grand Est
M. Stéphane BUSOLINI, ADURNE
M. Patrick SAUTREAU, Président de l'AUTCT
M. Patrick VARNEY, Président de DPLACE
M. Eric MARECHAL, Association DPLACE
M. Michel LEBERT, AMPB
M. Jean POUILLY, AMPB
M. Jacques DEGALISSE, AMPB
Mme. Danièle PINGUE, AMPB
M. Christophe HENRY, Usager
Mme. Roselyne JAUMOT, Usagère
M. Franck BEAUGIER, Usager de la ligne 10
Mme. Delphine ANDRIEUX, Usagère membre d'une famille de 5 usagers
M. / Mme. GABET B. et P., Usagers
Lionel FONTAINE, Journaliste au JHM.

SNCF Mobilités - TER :

M. Léonard GIRAUD, Responsable des lignes Paris – Grand Est
Mme Dominique LAGARDE, *Responsable territoriales TER Haute-Marne*
Mme. Rita MEROLLE, Secrétaire Générale TER Grand Est
M. Nicolas BRAUD, Directeur-Adjoint ESV Champagne-Ardenne

SNCF Réseau :

M. Patrick KERGUIGNAS, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne
M. Eric WITTENMEYER, Responsable de l'Unité Voyageurs

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Philippe MERCIER, Secrétaire du CE SNCF
M. Sébastien CHEVRY, CGT Cheminots Troyes - Chaumont
M. Christophe HORIET, Syndicat Sud Rail
M. Arnaud LAGNEY, Sud Rail Saint-Dizier

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, DGA Mobilités Région Grand Est
M. Christophe BRASS, Chargé de missions, SO2T
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, SO2T
M. François OBRECHT, Directeur de l'Agence Territoriale Aube – Haute-Marne
M. Olivier DARONDEAU, Responsable Transports de l'Agence de Chaumont
M. Hervé PIERROT, Responsable du Pôle Transport de l'Agence Saint-Dizier / Bar-le-Duc

Excusés :

M. David VALENCE, Vice-président en chargé des Mobilités et Infrastructures de Transports de la Région Grand Est.
M. Charles GUENE, Sénateur de Haute-Marne
Mme. Bérange ABBA, Députée de Haute-Marne